

## TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

A compter du 12 avril 2023

(Délibération du C.M. N°2023-027 du 7 avril 2023) :

	Salle polyvalente	Foyer des jeunes
<b>Forfait week end :</b>		
Personnes de la commune	260 €	140 €
Personnes hors commune	410 €	240 €
<b>Forfait journalier :</b>		
Personnes de la commune	120 €	70 €
Personnes hors commune	190 €	120 €
<b>Caution</b>	500 €	500 €

- Concernant la salle polyvalente, le forfait journalier s'applique du lundi au vendredi uniquement et ne pourra pas être adapté au week-end.
- Concernant le Foyer des Jeunes, l'âge des jeunes de la commune pour lequel l'occupation du foyer est gratuite, court jusqu'à 20 ans.
- Les associations de Cieux ou celles ayant une activité régulière sur Cieux pourront bénéficier des salles gratuitement.
- Pour la perte des clés, 54 € seront demandées.
- Dans tous les cas, une caution de 500 € sera demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité civile et un contrat sera signé.
- Les locaux, le mobilier et le matériel utilisé devront être remis en parfait état de propreté.